

RAPPORT N° 99/6-50
au Conseil Municipal

OBJET

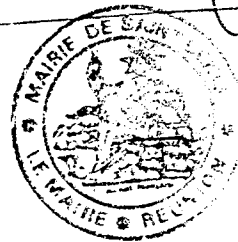
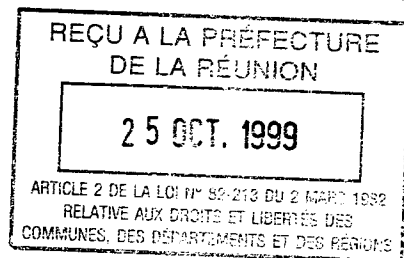
ACQUISITIONS DE TERRAINS (Ruelle Pavée)

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains mentionnés en annexe pour lesquels des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires concernés, et, en cas d'accord :

- de m'autoriser à signer les actes d'acquisition ;
- de procéder au versement des honoraires correspondants aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



DELIBERATION N° 99/6-50
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 15 octobre 1999

OBJET

ACQUISITIONS DE TERRAINS (Ruelle Pavée)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 99/6-50 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions Aménagement, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet d'acquisition des terrains mentionnés en annexe pour lesquels des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires concernés.

ARTICLE 2

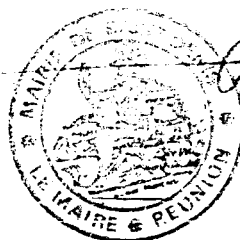
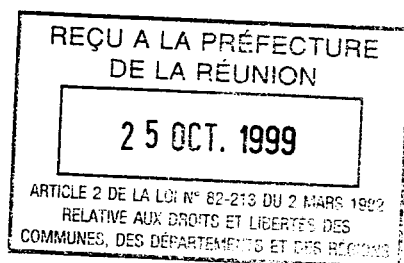
Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition et à verser les honoraires correspondants aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels.

ARTICLE 3

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 22 OCT. 1999

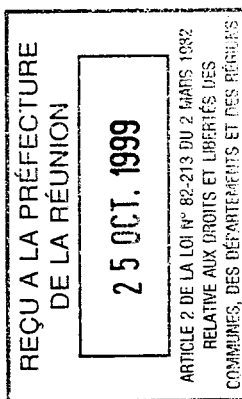
Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



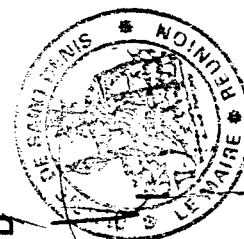
ANNEXE A LA DELIBERATION N° 99/6-50
ACQUISITIONS DE TERRAINS

REFERENCE CADASTRALE	CARACTERISTIQUES	SITUATION	ANCIEN PROPRIETAIRE	PRIX	MODALITE D'ACQUISITION	BUT D'ACQUISITION
AN 167 p	30 m ² environ	Ruelle Pavée	Maxime MINATCHY	60 000 F	Amiable	Elargissement de la Ruelle Pavée
AN 220 p	45 m ² environ		Joseph GRONDIN	90 000 F		
AN 542 p	49 m ² environ		Isidore DENAIN	98 000 F		

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 15 octobre 1999



Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



A O

